

Internet : Protection des informations personnelles sur les réseaux sociaux

Internet

Posté par : JPilo

Publié le : 18/2/2010 0:00:00

Selon un sondage de l'IFOP pour la CNIL, seulement **21% des Français estiment que leur vie privée** est suffisamment protégée sur les réseaux sociaux

1/ Les principaux enseignements de l'étude :

43% des Français estiment que leur vie privée est insuffisamment protégée sur les réseaux sociaux.

Constat alarmant quand on sait qu'il y a 350 millions d'utilisateurs de Facebook dans le monde (décembre 2009).



Parmi les répondants, il y existe un clivage générationnel important :

* 37% des 15-24 ans, estiment leur vie privée protégée sur les réseaux sociaux

* passé 35 ans ils ne sont plus que 29%.

* L'appréciation est plus forte encore parmi les habitants de l'agglomération parisienne (41%).

2/ La réponse de Famicity

Famicity est le premier réseau social gratuit et sécurisé dédié uniquement à la famille. Avec Famicity, les informations concernant la famille ou les photos des enfants ne sont pas accessibles à n'importe qui. Famicity respecte la vie privée, en n'ouvrant pas accès public au profil, adresses mails ou postales, informations privées ou photos. Les internautes qui le souhaitent doivent demander une autorisation pour accéder aux informations.

Le partage personnel n'est pas analysé et on ne peut pas le retrouver via les moteurs de recherche. Enfin la tranquillité !

Partenaire du Safer Internet Day à l'occasion du Journée pour un "Internet plus sûr" le 10 février dernier,

Guillaume Languereau, un des fondateurs de Famicity d  clare : "Nous aimerions que chacun d  tre vous alertent vos enfants (mais aussi les adultes !) pour leur faire part de quelques conseils afin de mieux partager sur Internet. Ce sera le th  me de cette semaine    l'occasion ce bel   v  nement qui commence".

Aujourd  hui plus de 25 000 personnes ont choisi la confidentialit   et la tranquillit   de [Famicity](#).